

COMMUNE DE ROISEL
CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JUILLET 2022 A 19H00

Date de convocation : 19/07/2022
Effectif légal du Conseil Municipal : 19
Conseillers Municipaux en exercice : 19
Conseillers présents : 14
Secrétaire de séance : DINE Nathalie

Etaients Présents : Jean-Jacques FLAMENT, Nathalie DINE, Bruno CARRE, Mehdi VASSEUR, Virginia DE ABREU, Marc DINE, Anne FELIX, Jean-François D'HAUSSY, Lydie FERRIERE, Claude VASSEUR, Bernadette DECAUX, Jacques GREUIN, Jennifer JOSSE, Laura ZGODA

Procuration : M. BOULOGNE Christophe absent excusé donne pouvoir à M. FLAMENT Jean-Jacques, M. THOMAS Mickaël absent excusé donne pouvoir à Mme DINE Nathalie

Absents : Mme MOGIN Maryline, Mme MICHEL Eloïse et M. QUEULIN Thomas

DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame DINE Nathalie est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU 27 JUIN 2022

Le procès-verbal de la réunion en date du 27 juin 2022, est adopté à l'unanimité des membres présents

D543/25072022 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LES PETITS POUSSINS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association « Les PETITS POUSSINS » ont pour projet d'ouvrir une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) et pour les aider dans la réalisation Monsieur le Maire propose une subvention de 1 000€.

Lors du dernier conseil municipal M. D'HAUSSY souhaitais consulter les statuts de l'association.

Celle-ci ont été envoyer par mail.

Monsieur le Maire demande à M. D'HAUSSY s'il a des questions car les membres de l'association sont présents.

Monsieur D'HAUSSY rappelle qu'il y a une commission et que c'est aux membres de la commission de voté.

Le Conseil Municipal après avoir ouïe l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents accepte de verser cette subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association LES PETITS POUSSINS

D542/25072022 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION CLOVIS SPORT ORGANISATION

Monsieur le Maire rappelle que Roisel est une ville d'arrivée de la course cycliste féminines dénommée « A travers les Hauts de France » qui se déroulera le 10 Septembre 2022 et propose donc à l'assemblée de prévoir une subvention à l'association CLOVIS SPORT ORGANISATION qui se charge de l'organisation de la course :

Madame FERRIERE souhaite connaitre les noms des équipes car il y a le tour de l'Ardèche en même temps et souhaite savoir si ce sont des équipes professionnelles qui seront à ROISEL.

M. DEPREE confirme qu'il y aura 21 équipes au total (17 équipes pro et 4 équipes nationale 1 et 2), il y aura également le speaker officiel du tour de France hommes et femmes et un écran géant à l'arrivée.

Le nom des équipes sera communiqué lors de la cérémonie de présentation le 25 Août à 18h30 à NEUVILLE SAINT REMY

Le Conseil Municipal après avoir ouïe l'exposé de son Maire et de M. DEPRE qui est chargé de la préparation de ce projet pour la commune et après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents accepte de verser cette subvention de 3000 € à l'Association CLOVIS SPORT ORGANISATION

QUESTIONS DIVERSES :

1^{ER} QUESTION de Mme DECAUX :

Pourquoi il y a deux associations « Comité des fêtes » :

Monsieur le Maire répond que ROISELOISIRS n'est pas un comité des fêtes, le seul comité des fêtes de la commune est la nouvelle association « ROISEL EN FETE ». Il précise également qu'un état des lieux du matériel appartenant à ROISELOISIRS doit être fait en présence de M. D'HAUSSY président de l'association.

2^{ème} QUESTION de Mme FERRIERE :

Des filets seront il posées au city stade ?

Monsieur le Maire répond que oui il y aura des filets d'installées.

3^{ème} QUESTION de M. D'HAUSSY :

Pouvez-vous revoir le stationnement dans les rues du château et Victor Basch car beaucoup de personnes se garent sur les lignes jaunes et certaines d'entre elles sont effacées.

Monsieur D'HAUSSY précise que Monsieur le Maire peut verbaliser.

Monsieur le Maire répond qu'il faut effectuer un stage de verbalisation en gendarmerie.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 19h50